

CÉSAR &
TECHNIQUES
TROPHÉE 2019
DOSSIER
DE CANDIDATURE

CÉSAR & TECHNIQUES TROPHÉE 2019

Le Trophée César & Techniques sera remis le 8 janvier prochain lors de la SOIRÉE CÉSAR & TECHNIQUES, donnée par l'Académie, la Ficam et le Groupe Audiens, en l'honneur des techniciennes et techniciens des films éligibles de l'année et des Industries Techniques françaises.

Le Trophée César & Techniques est destiné à mettre en valeur les entreprises de la filière technique du cinéma en France, et tout particulièrement celles qui ont la capacité à faire valoir un événement, une stratégie de développement ou une contribution particulière à la création durant l'année écoulée.

VOTRE ENTREPRISE FAIT PARTIE DES ENTREPRISES ÉLIGIBLES

Vous êtes une entreprise ayant assuré une prestation technique sur au moins un des films éligibles au César du Meilleur Film 2019, vous pouvez donc concourir pour le Trophée César & Techniques (sous réserve de ne pas avoir reçu le Trophée les 3 années précédentes).

À ce titre, votre entreprise sera recensée dans le Guide César & Techniques 2019 reprenant les chefs de postes Costumes, Décors, Montage, Photo, et Son, ainsi que les entreprises ayant effectué les prestations techniques des films sortis en salle en 2018.

Pour concourir, il vous suffit de compléter le dossier de candidature ci-joint.

SÉLECTION ET TROPHÉE CÉSAR & TECHNIQUES

Le Comité Industries Techniques de l'Académie effectuera une sélection parmi toutes les entreprises éligibles qui auront déposé un dossier de candidature.

Parmi les finalistes de cette sélection, l'ensemble des techniciens éligibles aux cinq César Techniques de l'année ainsi que l'ensemble des directeurs/trices de production et de post-production des films concourant pour le César du Meilleur Film 2019, choisiront par leur vote l'entreprise qui se verra remettre le Trophée César & Techniques 2019.

Le Trophée César & Techniques 2019 sera remis au cours de la soirée César & Techniques.

DOSSIER À RENVOYER PAR COURRIER OU MAIL AVANT LE 30 NOVEMBRE 2018 MINUIT À :

Ficam - Stéphane Bedin, Délégué Général Adjoint
11/17 rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16
E-mail : techniques@academie-cinema.org
Tél : +33 (0)1 45 05 72 49 / fax : +33 (0)1 45 05 72 50

DOSSIER DE CANDIDATURE

(l'ensemble de ces données sera considéré de manière strictement confidentielle par le Comité)

1 - Nom et coordonnées de votre société :

.....
.....
.....
.....

2 - Contact (2 contacts maximum)

-
.....
-
.....

3 - Votre activité :

.....
.....
.....
.....

4 - Votre société dispose-t-elle d'au moins une année complète d'exploitation ?

Oui Non

5 - Êtes-vous adhérent à la Ficam ?

Oui Non

6 - Votre chiffre d'affaires 2017 en € H.T. :

.....

7 - Vos résultats nets en 2017 :

- Total :
- Variation en pourcentage 2016/2017 :

8 - Vos effectifs au 31 décembre 2017 :

• Permanents (en nombre de salariés)

Cadres :

Employés :

• Intermittents (en nombre de jours)

Techniques :

Artistiques :

9 - Avez-vous un numéro de certification sociale :

Oui Non En cours de demande

LAURÉATS ÉDITIONS PRÉCÉDENTES

TROPHÉE CÉSAR & TECHNIQUES

2018 - MIKROS IMAGE TECHNICOLOR
2017 - TAPAGES & NOCTURNES
2016 - M141
2015 - POLY-SON POST-PRODUCTION
2014 - TRANSPALUX
2013 - MIKROS IMAGE
2012 - MIKROS IMAGE
2011 - ARCHIPEL PRODUCTIONS



TROPHÉE
CÉSAR & TECHNIQUES

PRIX DE L'INNOVATION CÉSAR & TECHNIQUES

2018 - SETKEEPER



PRIX DE L'INNOVATION
CÉSAR & TECHNIQUES

SÉLECTION

En cas de sélection, il vous sera demandé de nous fournir impérativement pour le 28 décembre 2018 un montage de présentation de votre société ainsi qu'un logo en vue de la soirée César & Techniques du 8 janvier 2019 :

Durée : 60 secondes

Format : 16/9 sur les supports suivants : AVI HD ou Mpeg2 HD

Ce montage sera visible sur le site de l'Académie, afin de présenter votre entreprise. Il sera également diffusé sur les écrans lors de la soirée César & Techniques.

Fait à :

Le :

Signature

Cachet de la société